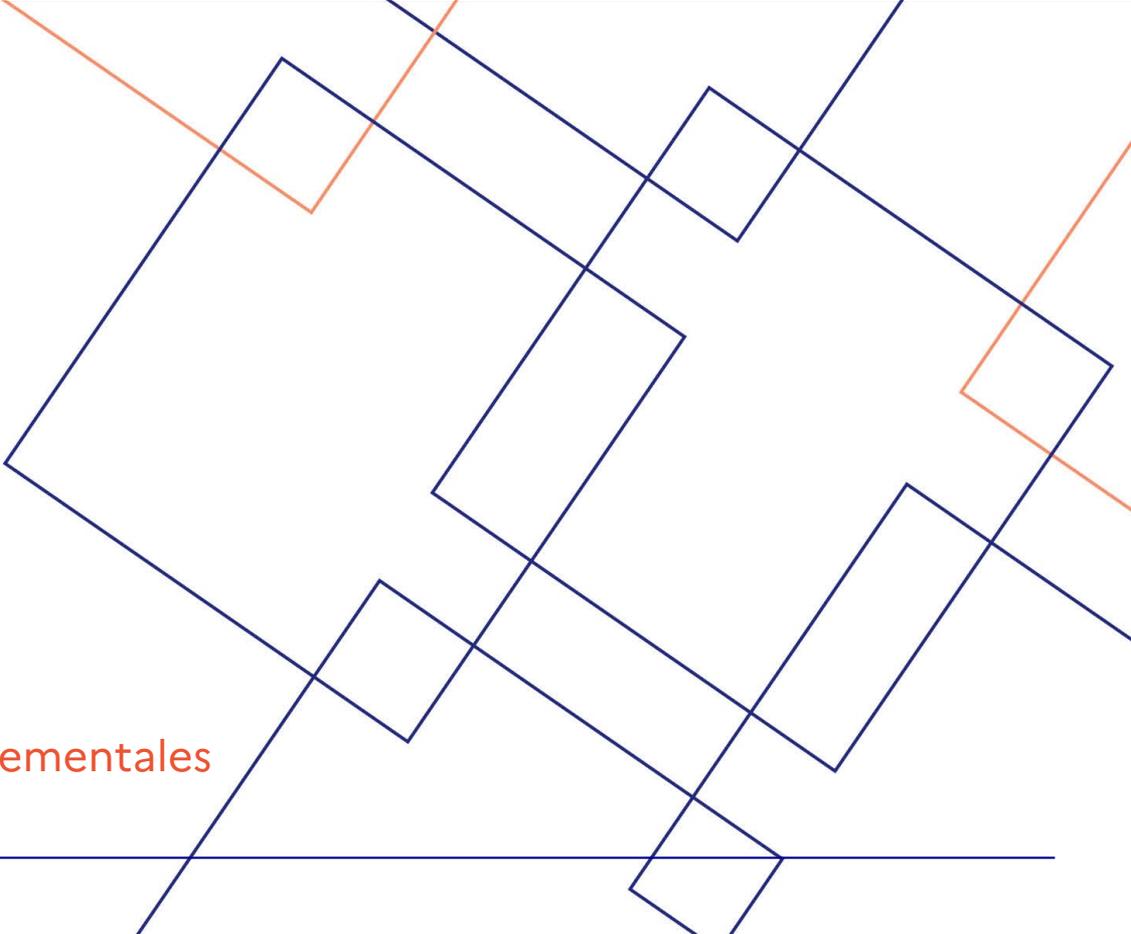


Présentation de l'expérimentation HAS/DITP pour encourager l'engagement des professionnels de santé dans la lutte contre les violences faites aux femmes

Pôle Sciences Comportementales



Cette intervention est faite en toute indépendance vis-à-vis de l'organisateur de la manifestation. Je n'ai pas de conflit d'intérêts en lien avec le sujet traité

ÉCONOMIE

- Pratiques commerciales trompeuses
- Transparence fiscale
- Changement d'assurances
- Paiement des restes à charges hospitaliers
- Paiement des impôts et des cotisations sociales en ligne



ENVIRONNEMENT

- Modes de chauffages écoresponsables
- Pêche durable
- Eclairage nocturne et biodiversité
- Indice de réparabilité



ÉDUCATION

- Exposition des enfants aux écrans
- Prévention du manque de sommeil les enfants
- Pratique sportive
- Protection des données personnelles
- Lutte contre la haine en ligne

TRAVAIL/SOCIAL

- Insertion professionnelle des jeunes
- Emploi des personnes handicapées
- Démarches MDPH
- Lutte contre le mal logement



SANTÉ

- Consommation d'antibiotiques
- Commande de la carte vitale en ligne
- Vaccination antigrippale en EHPAD
- Suivi des cas contact COVID
- Détection des violences conjugales



Sciences comportementales appliquées

1- COMPRENDRE

- Revue des politiques existantes
- Exploration du **contexte / acteurs**
- Identification de l'**enjeu**
- Définition d'**objectifs** ciblés
- Ressources et contraintes
- Examen de la **littérature / benchmark**
- Analyse des **données** disponibles
- **Travail de terrain et entretiens**

2- CONCEVOIR

Co-construction des pistes d'action

- Proposer un éventail de piste de solutions
- Questionner la **faisabilité** (public, lieu, budget,...)
- Estimer l'**impact** attendu des pistes
- Le cas échéant, s'assurer de l'**acceptabilité** (éthique, sociale, ...)

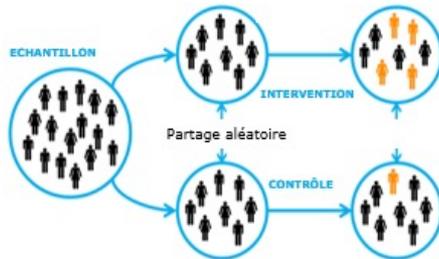
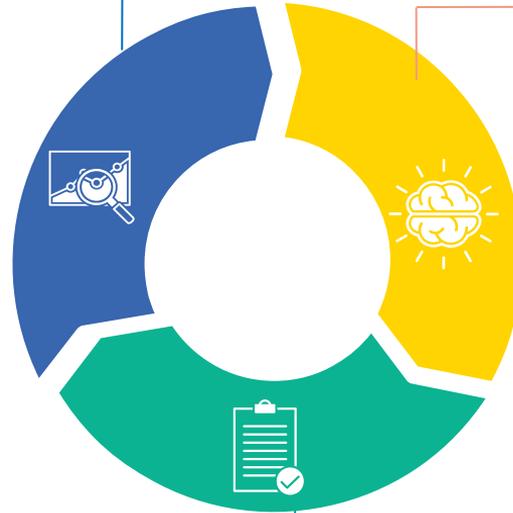
Prototypage des interventions

- Développer les solutions retenues
- Rassembler les expertises nécessaires au **prototypage** (graphistes, développeurs, designers, ...)

3- EVALUER

- Test
- Evaluation d'impact
- Recommandations

4- DEPLOYER

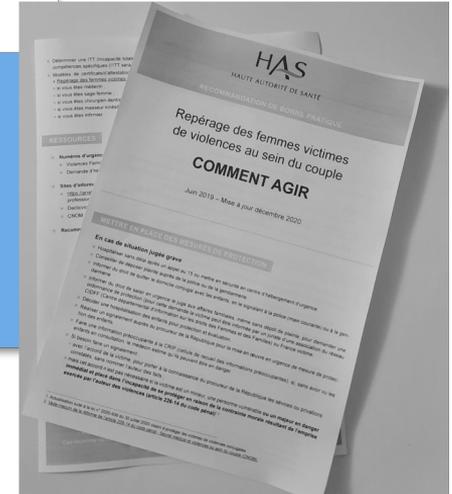
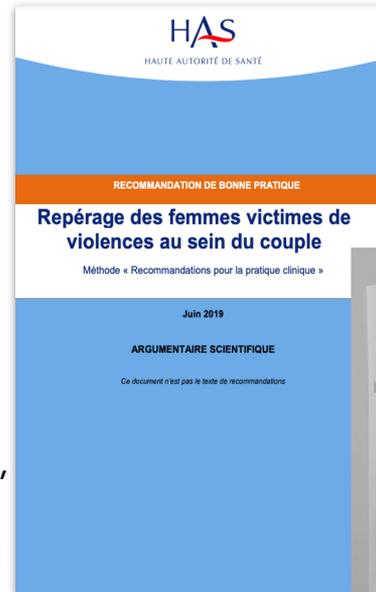


👤 = comportement standard

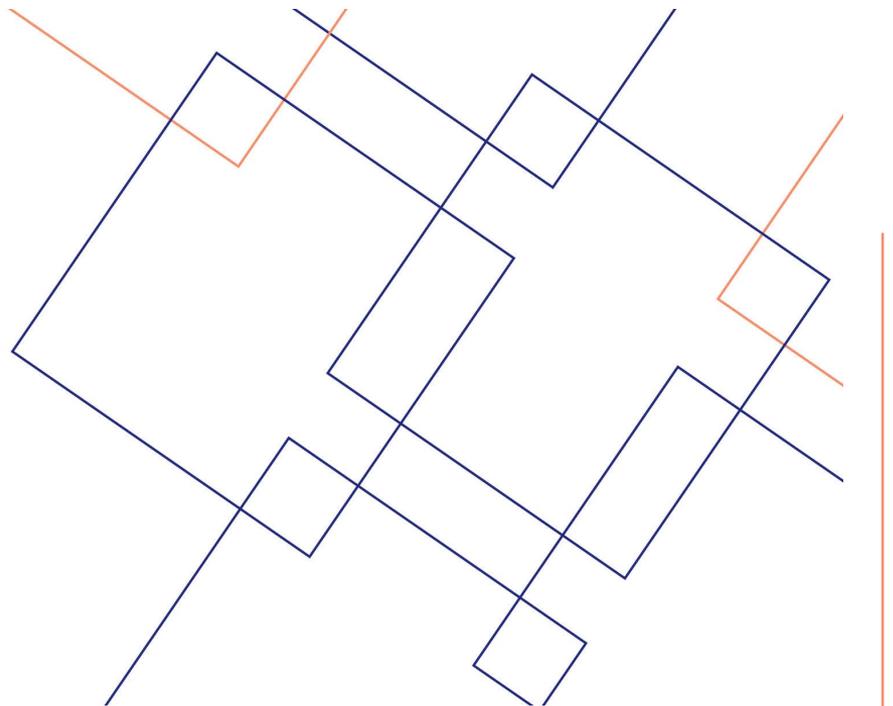
👤 = comportement souhaité

Contexte de l'étude

- En 2020, la HAS a publié une recommandation de bonne pratique visant à renforcer l'implication des professionnels de santé (médecins généralistes, gynécologues, psychiatres, etc.) dans la lutte contre les violences et à favoriser le repérage (ou dépistage)* des femmes victimes de violences au sein du couple.
- La Commission Impact des Recommandations (CIR) de la HAS, qui a pour mission d'améliorer la mise en œuvre, l'impact et le suivi des recommandations, a porté son attention sur cette recommandation. Elle a choisi, dans un premier temps, de se focaliser sur les médecins généralistes (MG) en les invitant à « **questionner systématiquement toutes les femmes sur d'éventuelles violences subies lors de l'anamnèse, même en l'absence de signe d'alerte** ».



DIAGNOSTIC COMPORTEMENTAL



Activités menées pour réaliser le diagnostic



Recherche documentaire

- **Revue de la littérature** comportementale, académique et grise, portant sur les pratiques de prévention (y compris sur les violences conjugales)
- **Revue documentaire** des travaux réalisés par la HAS et des outils, supports et actions existants pour encourager le dépistage (notamment ceux réalisés par la MIPROF)



Recherche qualitative

- **Observations** en cabinets de généralistes et en maisons de santé
- **Entretiens qualitatifs semi-structurés** avec des MG, des professionnels de santé engagés sur le sujet (médecins légistes, gynécologues) et des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)
- **Deux ateliers de co-création** avec des MG, la HAS, des designers et des graphistes



Synthèse

- Création d'un **modèle comportemental synthétique**
- **Catégorisation et priorisation des freins** principaux au repérage
- **Identification de leviers prometteurs**
- Élaboration d'une longue **liste de solutions** inspirées de nos entretiens et découlant du diagnostic

Les freins comportementaux qui empêchent le repérage systématique

Capacités



Les MG ont-ils toutes les connaissances et compétences nécessaires pour questionner les femmes de manière systématique ?

- ◆ Un grand nombre de médecins ne connaissent pas la recommandation et/ou ne s'en rappellent pas.
- ◆ Les médecins sous-estiment parfois la prévalence des violences conjugales et méconnaissent l'éventail des violences.
- ◆ La grande majorité des médecins n'ont pas été formés et ne savent pas comment poser la question et/ou comment accompagner la femme en cas de violences.

Motivation



Les MG sont-ils suffisamment motivés pour questionner les femmes de manière systématique ?

- ◆ Certains médecins considèrent qu'ils n'ont pas de rôle à jouer dans le repérage.
- ◆ Certains médecins ont peur de dégrader leur relation avec leur patiente et/ou de faire des erreurs dans leur accompagnement.
- ◆ Certains médecins pensent qu'ils ne pourront changer la situation des femmes victimes de violences qu'ils identifient et/ou accompagnent.

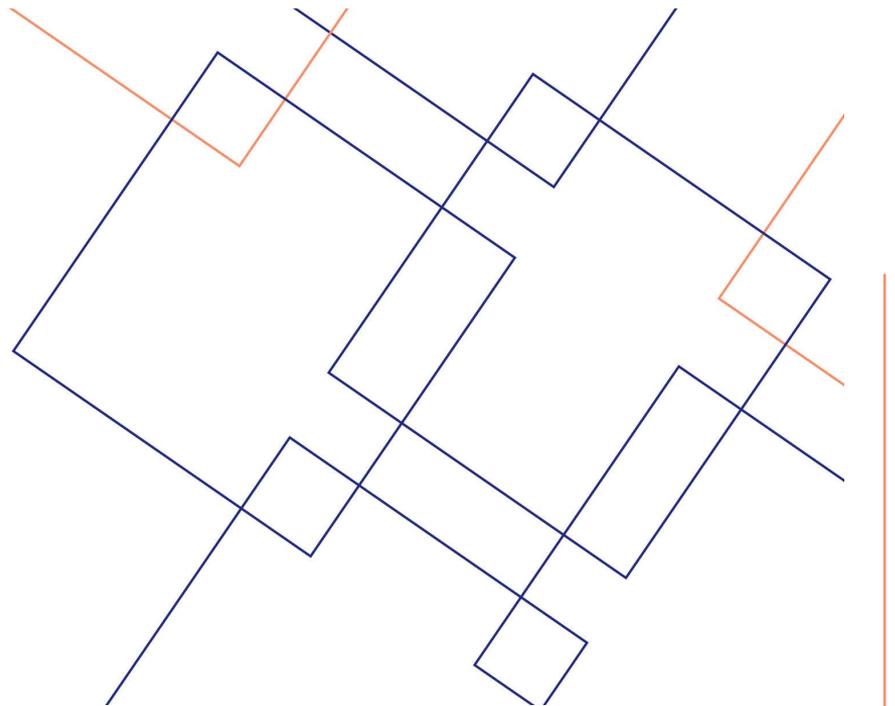
Environnement



Est-ce que l'environnement physique et social du MG encourage le questionnement systématique ?

- ◆ Les médecins n'ont pas assez de temps pour intégrer le questionnement (et l'accompagnement qui peut s'ensuivre) lors de l'anamnèse.

L'INTERVENTION MISE EN PLACE



Les solutions retenues

Le choix des interventions a été fait en s'appuyant sur les éléments et critères suivants :

- ❖ le diagnostic et la sélection des barrières les plus importantes à adresser ;
- ❖ le potentiel d'impact de l'intervention ;
- ❖ la faisabilité de l'implémentation et de l'évaluation ;
- ❖ le potentiel de mise à l'échelle.

Outil d'aide au repérage des violences conjugales


HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Médecins généralistes, vous jouez un rôle-clé dans le repérage des violences. Pensez à dépister toutes vos patientes pour savoir si elles ont vécu ou vivent des violences conjugales, même en l'absence de signe d'alerte.

[Cliquez ici pour télécharger la recommandation](#)

Pourquoi dépister ?

- Vos patientes sont concernées : sur 10 patientes vues, 3 à 4 femmes pourraient être victimes de violences conjugales¹.
- En tant que médecin généraliste vous êtes les interlocuteurs privilégiés des femmes et les premiers acteurs à qui elles s'adressent, devant la police et les associations².
- Le dépistage systématique, ca marche : vous avez 3 fois plus de probabilité de dépister des violences en posant directement la question³.
- Les violences constituent un risque pour la santé de la femme qui doit être évalué de manière systématique, indépendamment du milieu social, lors du parcours médical.

Quand et comment dépister ?

Questionnez toutes vos patientes lors de l'anamnèse comme vous le faites pour les antécédents médicaux ou encore la consommation de tabac. N'hésitez pas à reposer la question ultérieurement en cas de grossesse ou de séparation.

Aborder le sujet peut vous paraître difficile. Vous pouvez :

1. **Poser la question en vous aidant des exemples suivants** ou en les reformulant avec vos propres mots :
 - Comment ça se passe à la maison / avec votre partenaire ?
 - Pensez-vous avoir subi des violences (physiques, verbales, psychiques, sexuelles) au cours de votre vie ?
2. **Utiliser le questionnaire de prévention** fourni, en :
 - le mettant en libre-service dans votre salle d'attente ;
 - demandant à votre secrétaire de le distribuer ;
 - l'utilisant comme guide lors de la consultation.

8 femmes sur 10⁴ pensent qu'il est normal d'aborder ces questions avec son médecin. Pour normaliser cette conversation, vous pouvez préciser que vous abordez cette question avec toutes vos nouvelles patientes.

Que faire en cas de violences ?

- Écouter votre patiente de manière bienveillante, lui rappeler qu'elle n'est pas seule, que les faits de violences sont punis par la loi et qu'elle peut porter plainte.
- Proposer un 2ème rendez-vous pour en reparler et compléter le dossier médical avec vos observations.
- Rediriger votre patiente vers des spécialistes de votre réseau qui pourront l'accompagner. Voir section « Proposer un accompagnement », ci-contre.

Proposer un accompagnement

Médical / psychologique

- Unité médico-judiciaire
- Psychologue, psychiatre
- Pédiatre (si enfants présents)

Social

- 115 : Hébergement d'urgence
- Associations (liste sur antennesviolences.gouv.fr)

Judiciaire

- 17 : Gendarmerie, police
- Accès au droit et informations juridique : fnclid@info

En cas de doute consultez decliviolence.fr, le vademecum, ou appelez le 3919. une ligne est dédiée aux professionnels de santé.

1. Desobolancu et al. Haute Autorité de Santé (HAS). Repérage des femmes victimes de violences au sein de cabinets médicaux généralistes. Santé Publique France. 2018. <https://www.has-sante.fr/fr/etudes-et-statistiques/etudes-et-statistiques/etudes-et-statistiques/repere-violences>

2. L'Institut National de la Santé et de la Sécurité Sociale (INSS) a financé une étude de faisabilité de la mise en œuvre d'un questionnaire de dépistage des violences conjugales par les médecins généralistes. Ce questionnaire a été validé et est disponible sur antennesviolences.gouv.fr.

3. L'Institut National de la Santé et de la Sécurité Sociale (INSS) a financé une étude de faisabilité de la mise en œuvre d'un questionnaire de dépistage des violences conjugales par les médecins généralistes. Ce questionnaire a été validé et est disponible sur antennesviolences.gouv.fr.

4. Institut National de la Santé et de la Sécurité Sociale (INSS). 2018. <https://www.institut-national-santete-maladie.fr/etudes-et-statistiques/etudes-et-statistiques/etudes-et-statistiques/repere-violences>

Recommandation simplifiée

Gagnez du temps avec ce questionnaire de prévention de santé

- 1 - Remplissez le questionnaire
- 2 - Donnez-le à votre médecin pour approfondir ces points lors de la consultation

Numeros d'urgence



- 15 Urgences médicales (SAMU)
- 17 Police, gendarmerie
- 18 Pompiers
- 114 Urgences par SMS
- 115 Hébergement d'urgence

Número d'écoute

3919 Violences Femmes Info pour l'écoute et l'orientation des personnes victimes de tous types de violences et de leur entourage.



Anonyme, accessible 24h/24 et 7j/7 et gratuit depuis un poste fixe ou mobile en métropole et dans les DOM. Consultez aussi : antennesviolences.gouv.fr

Questionnaire de prévention

- 1 - Comment estimez-vous votre état de santé ?

<input type="checkbox"/> Très bon	<input type="checkbox"/> Bon
<input type="checkbox"/> Moyen	<input type="checkbox"/> Mauvais
- 2 - Fumez-vous du tabac ?

<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui
------------------------------	------------------------------
- 3 - Combien de fois par semaine faites-vous de l'exercice physique (au moins 30 minutes) ?

<input type="checkbox"/> Plus de 5 fois	<input type="checkbox"/> 3 à 4 fois
<input type="checkbox"/> 1 à 2 fois	<input type="checkbox"/> Jamais
- 4 - Combien de verres standard d'alcool avez-vous consommés au cours de la semaine écoulée ?

<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6	<input type="checkbox"/> 7	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 9	<input type="checkbox"/> 10	<input type="checkbox"/> 11	<input type="checkbox"/> 12	<input type="checkbox"/> 13	<input type="checkbox"/> 14	<input type="checkbox"/> 15	<input type="checkbox"/> 16	<input type="checkbox"/> 17	<input type="checkbox"/> 18	<input type="checkbox"/> 19	<input type="checkbox"/> 20
----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------
- 5 - En général, comment décrivez-vous votre relation avec votre partenaire ?

<input type="checkbox"/> Je n'ai pas de partenaire
<input type="checkbox"/> Serieux
<input type="checkbox"/> Parfois tendue
<input type="checkbox"/> Très tendue
- 6 - Comment arrivez-vous à résoudre les tensions avec votre partenaire ?

<input type="checkbox"/> Je n'ai pas de partenaire
<input type="checkbox"/> Sans difficulté
<input type="checkbox"/> Assez difficilement
<input type="checkbox"/> Très difficilement



Questionnaire de prévention

Outil d'aide au repérage des violences conjugales

Médecins généralistes, vous jouez un rôle-clé dans le repérage des violences. Pensez à **dépister toutes vos patientes** pour savoir si elles ont vécu ou vivent des violences conjugales, même en l'absence de signe d'alerte.

Cliquez ici
pour télécharger
la recommandation



Pourquoi dépister ?

- Vos patientes sont concernées : sur 10 patientes vues, 3 à 4 femmes pourraient être victimes de violences conjugales¹.
- En tant que médecin généraliste vous êtes les interlocuteurs privilégiés des femmes et les premiers acteurs à qui elles s'adressent, devant la police et les associations².
- Le dépistage systématique, ça marche : vous avez 3 fois plus de probabilité de dépister des violences en posant directement la question³.
- Les violences constituent un risque pour la santé de la femme qui doit être évalué de manière systématique, indépendamment du milieu social, lors du parcours médical.

Quand et comment dépister ?

Questionnez toutes vos patientes lors de l'anamnèse comme vous le faites pour les antécédents médicaux ou encore la consommation de tabac. N'hésitez pas à reposer la question ultérieurement en cas de grossesse ou de séparation.



Aborder le sujet peut vous paraître difficile. Vous pouvez :

1. Poser la question en vous aidant des exemples suivants ou en les reformulant avec vos propres mots :
 - Comment ça se passe à la maison / avec votre partenaire ?
 - Pensez-vous avoir subi des violences (physiques, verbales, psychiques, sexuelles) au cours de votre vie ?
2. Utiliser le questionnaire de prévention fourni, en :
 - le mettant en libre-service dans votre salle d'attente ;
 - demandant à votre secrétaire de le distribuer ;
 - l'utilisant comme guide lors de la consultation.

8 femmes sur 10⁴ pensent qu'il est normal d'aborder ces questions avec son médecin. Pour normaliser cette conversation, vous pouvez préciser que vous abordez cette question avec toutes vos nouvelles patientes.

Que faire en cas de violences ?

- Écouter votre patiente de manière bienveillante, lui rappeler qu'elle n'est pas seule, que les faits de violences sont punis par la loi et qu'elle peut porter plainte.
- Proposer un 2^{ème} rendez-vous pour en reparler et compléter le dossier médical avec vos observations.
- Rediriger votre patiente vers des spécialistes de votre réseau qui pourront l'accompagner. Voir section « Proposer un accompagnement », ci-contre.

Proposer un accompagnement

Médical / psychologique

- Unité médico-judiciaire
- Psychologue, psychiatre
- Pédiatre (si enfants présents)

Social

- 115 : Hébergement d'urgence
- Associations (liste sur arretonslesviolences.gouv.fr)

Judiciaire

- 17 : Gendarmerie, police
- Accès au droit et informations juridique : fncidff.info



- ❑ Résumer les informations essentielles en une seule page organisée en trois catégories distinctes (pourquoi repérer, comment questionner et comment réagir en cas de violences) pour alléger la charge cognitive des médecins et **favoriser la mémorisation de la recommandation**.
- ❑ Organiser l'information d'une manière adaptée à l'architecture cognitive du médecin "en situation"
- ❑ Souligner le côté systématique du repérage
- ❑ Rappel des statistiques (+ références scientifiques)
- ❑ Conseils pratiques et **actionnables**
- ❑ Les accompagnements à proposer

Outil d'aide au repérage des violences conjugales

Médecins généralistes, vous jouez un rôle-clé dans le repérage des violences. Prenez à dépister toutes vos patientes pour savoir si elles ont vécu ou vivent des violences conjugales, même en l'absence de signe d'alerte.

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Cliquez ici
pour télécharger
la recommandation

Pourquoi dépister ?

- Vos patientes sont concernées : sur 10 patientes vues, 3 à 4 femmes pourraient être victimes de violences conjugales.
- En tant que médecin généraliste vous êtes les interlocuteurs privilégiés des femmes et les premiers acteurs à qui elles s'adressent, devant la police et les associations.

- Le dépistage systématique, ça marche : vous avez 3 fois plus de probabilité de dépister des violences en posant directement la question.
- Les violences constituent un risque pour la santé de la femme qui doit être évalué de manière systématique, indépendamment du milieu social, lors du parcours médical.

Quand et comment dépister ?

Questionnez toutes vos patientes lors de l'anamnèse comme vous le faites pour les antécédents médicaux ou encore la consommation de tabac. N'hésitez pas à reposer la question ultérieurement en cas de grossesse ou de séparation.



- Aborder le sujet peut vous paraître difficile. Vous pouvez :
1. Poser la question en vous aidant des exemples suivants ou en les reformulant avec vos propres mots :
 - « Comment ça se passe à la maison / avec votre partenaire ? »
 - Pensez-vous avoir subi des violences (physiques, verbales, psychiques, sexuelles) au cours de votre vie ? »
 2. Utiliser le questionnaire de prévention fourni, en :
 - le mettant en libre-service dans votre salle d'attente ;
 - demandant à votre secrétaire de le distribuer ;
 - l'utilisant comme guide lors de la consultation.

8 femmes sur 10¹ pensent qu'il est normal d'aborder ces questions avec son médecin. Pour normaliser cette conversation, vous pouvez préciser que vous abordez cette question avec toutes vos nouvelles patientes.

Que faire en cas de violences ?

- Écouter votre patiente de manière bienveillante, lui rappeler qu'elle n'est pas seule, que les faits de violences sont punis par la loi et qu'elle peut porter plainte.
- Proposer un aide-mémoire pour en reparler et compléter le dossier médical avec vos observations.
- Rediriger votre patiente vers des spécialistes de votre réseau qui pourront l'accompagner. Voir section « Proposer un accompagnement », ci-contre.

Proposer un accompagnement

- Médical / psychologique
- Unité médico-judiciaire
 - Psychologue, psychiatre
 - Pédiatre (si enfants présents)
- Social
- 115 : Hébergement d'urgence
 - Associations liste sur arrestonslesviolences.gouv.fr
- Judiciaire
- 17 : Gendarmerie, police
 - Accès au droit et informations juridique : fr.citoff.info



1 911 ou 3919 En cas de doute consultez citoff.violence.fr, le citoff.violence.fr ou appelez le 3919, une ligne est dédiée aux professionnels de santé.

1. arrestonslesviolences.gouv.fr : Haute Autorité de Santé (HAS) - Repérage des femmes victimes de violences conjugales : recommandation de pratique clinique (R-PC) - Haute Autorité de Santé (HAS) - 2019

Leviers utilisés

- Personnaliser l'information pour les médecins généralistes ("vos patientes sont concernées") et corriger les perceptions faussées par le biais d'optimisme.
- Renforcer leur sentiment d'auto-efficacité et leur motivation en leur rappelant qu'ils sont un acteur privilégié des femmes et que le repérage fonctionne. La probabilité qu'un individu adopte un comportement dépend aussi du fait qu'il soit conscient des conséquences de son action (Schwartz, 1977).
- Rappeler que le repérage fait partie de leur rôle de médecin (en faisant référence à une identité positive). En effet, les médecins qui pensent qu'il est de leur responsabilité de dépister les abus sont 2 fois plus susceptibles de réaliser un repérage lors de la première consultation (Chamberlain & Perham-Hester, 2002).

8 femmes sur 10¹ pensent qu'il est normal d'aborder ces questions avec son médecin. Pour normaliser cette conversation, vous pouvez préciser que vous abordez cette question avec toutes vos nouvelles patientes.

Le questionnaire de prévention



Gagnez du temps avec ce questionnaire de prévention en santé

- Remplissez le questionnaire
- Donnez-le à votre médecin pour approfondir ces points lors de la consultation



HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Numéros d'urgence



Numéro d'écoute

3 9 19 Violences Femmes Info pour l'écoute et l'orientation des personnes victimes de tous types de violences et de leur entourage.

3919

Anonyme, accessible 24h/24 et 7j/7 et gratuit depuis un poste fixe ou mobile en métropole et dans les DOM. Consultez aussi : arretomdesviolences.gouv.fr

Questionnaire de prévention

- Comment estimez-vous votre état de santé ?

<input type="checkbox"/> Très bon	<input type="checkbox"/> Bon
<input type="checkbox"/> Moyen	<input type="checkbox"/> Mauvais
- Fumez-vous du tabac ?

<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui
------------------------------	------------------------------
- Combien de fois par semaine faites-vous de l'exercice physique (au moins 30 minutes) ?

<input type="checkbox"/> Plus de 5 fois	<input type="checkbox"/> 3 à 4 fois
<input type="checkbox"/> 1 à 2 fois	<input type="checkbox"/> Jamais
- Combien de verres standard d'alcool avez-vous consommés au cours de la semaine écoulée ?

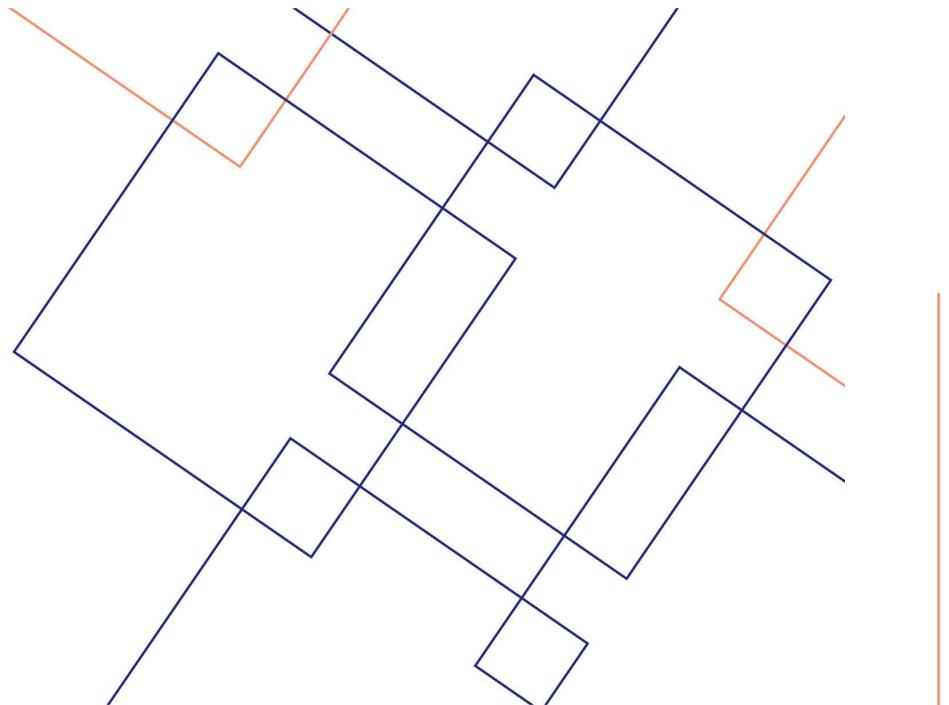
- En général, comment décrivez-vous votre relation avec votre partenaire ?

<input type="checkbox"/> Je n'ai pas de partenaire
<input type="checkbox"/> Sereine
<input type="checkbox"/> Parfois tendue
<input type="checkbox"/> Très tendue
- Comment arrivez-vous à résoudre les tensions avec votre partenaire ?

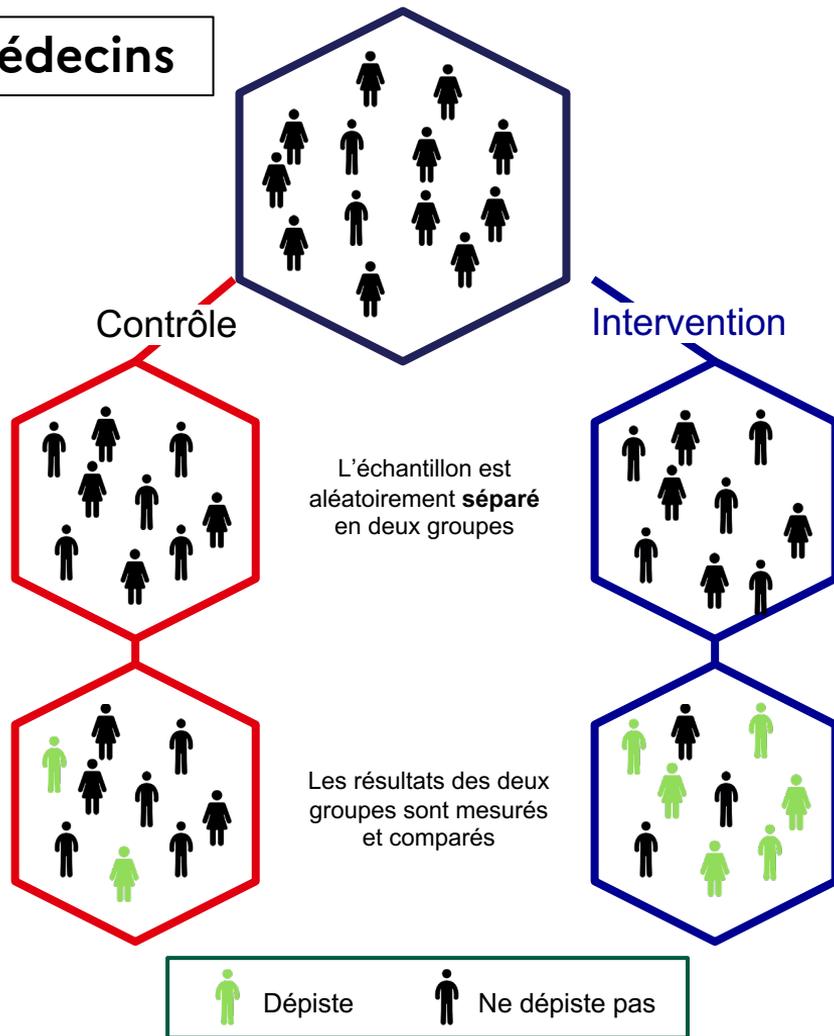
<input type="checkbox"/> Je n'ai pas de partenaire
<input type="checkbox"/> Sans difficulté
<input type="checkbox"/> Assez difficilement
<input type="checkbox"/> Très difficilement



L'ÉVALUATION



1153 médecins



Objet : Vos solutions pour repérer les victimes de violence sont disponibles !

Médecins généralistes, aidez-nous à améliorer le repérage des victimes de violences

Bonjour,

Merci encore pour votre inscription à l'étude visant à améliorer le repérage des patientes victimes de violences conjugales.

La majorité des médecins généralistes ont entendu parler de la recommandation de la Haute Autorité de santé (HAS) sur le questionnement systématique des patientes lors de l'anamnèse pour identifier si elles vivent (ou ont vécu) des violences. Cependant, ils souhaitent plus d'outils "clés en main" pour mieux appliquer cette recommandation.

Nous avons donc conçu deux outils pour vous aider à repérer et à accompagner vos patientes :

- **Un résumé simplifié de la recommandation de la HAS**, d'une seule page, pour savoir pourquoi et comment dépister les violences au sein du couple (et accompagner vos patientes si besoin est).
- **Un outil d'appui au dialogue, sous la forme d'un questionnaire de prévention**. Cet outil est optionnel, il vise à vous faire gagner du temps. Vous pouvez, par exemple, l'utiliser pendant la consultation ou le laisser en accès libre dans votre salle d'attente. *Petite astuce : il devient un petit carnet s'il est plié en 4 !*

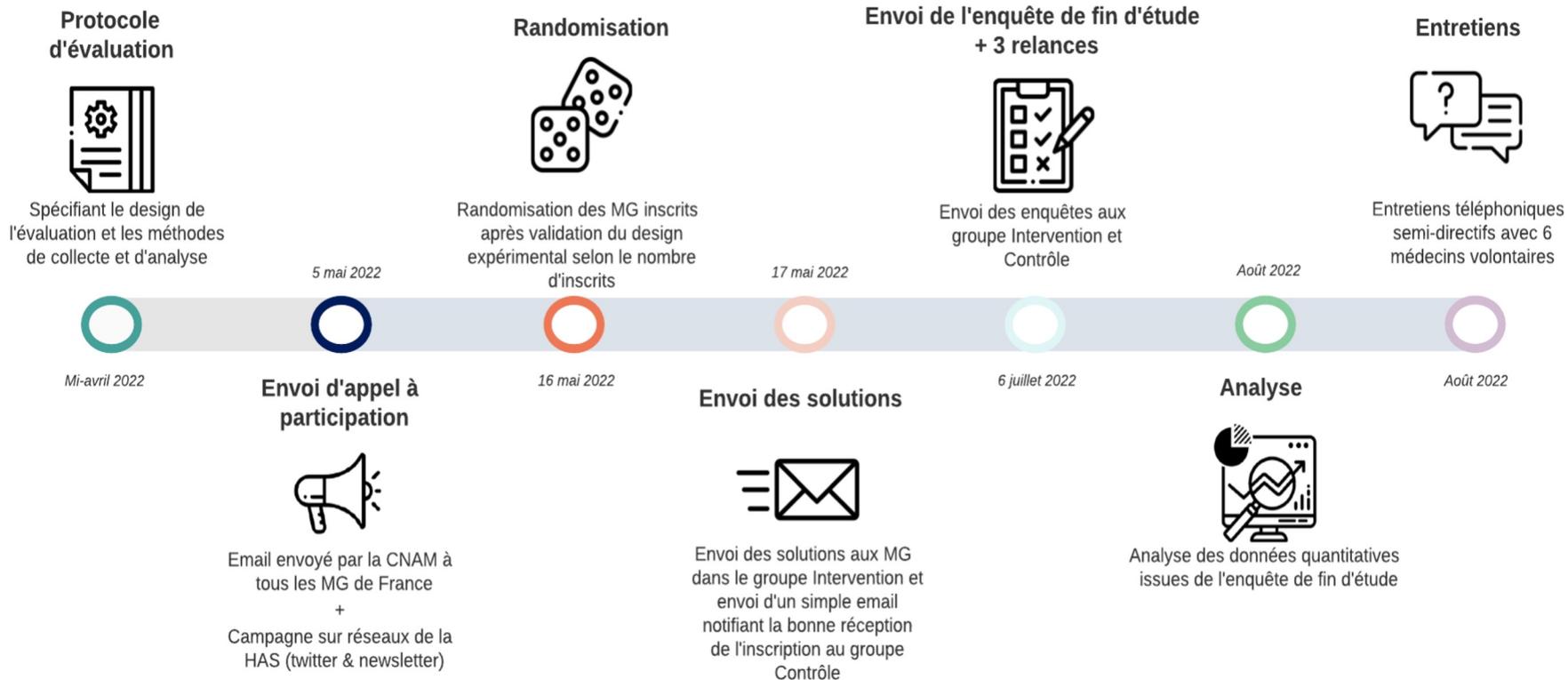
[Voir le résumé simplifié](#) [Voir le questionnaire de prévention](#)

Nous vous invitons à utiliser ces solutions au cours des six prochaines semaines. Nous vous recontacterons ensuite pour recueillir vos retours sur ces documents par le biais d'une enquête flash.

Pour assurer la validité et la robustesse de cette étude, nous vous demandons de ne pas partager ces outils avec vos confrères/soeurs.

Merci infiniment pour votre participation,

Les différentes étapes de l'évaluation



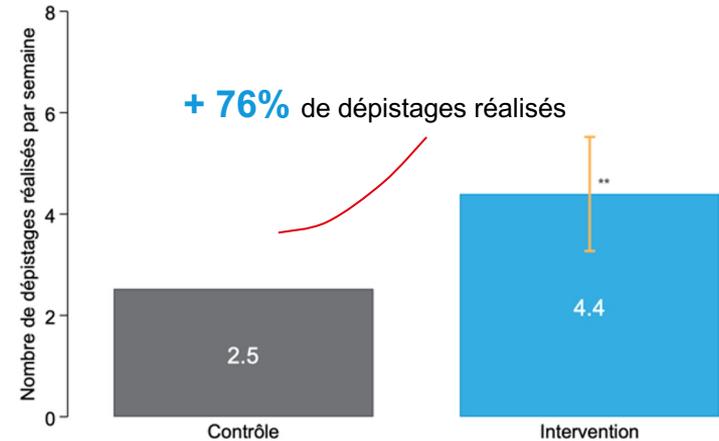
Les médecins ayant reçu les solutions questionnent deux femmes de plus par semaine

Constats

- ❖ Les médecins ayant reçu la recommandation simplifiée et le questionnaire de prévention questionnent en moyenne deux femmes de plus par semaine. Ils sont également plus nombreux (27% contre 16% dans le groupe Contrôle) à déclarer une augmentation de la fréquence de dépistage dans leur pratique.
- ❖ Cette augmentation est importante et encourageante. Les femmes questionnées restent toutefois une minorité : entre 4,5% et 8% des patientes vues, respectivement dans les groupes Contrôle et Intervention*.
- ❖ Les solutions fournies permettent donc d'encourager les médecins à dépister plus souvent, mais pas encore de manière systématique.

« Ça fait réfléchir le patient même si ça n'aboutit pas toujours dans la consultation qui suit. Ça peut être une graine semée pour plus tard » - MG2

Nombre de patientes questionnées pour violences conjugales la semaine précédente**



n = 522

** p < 0.01, * p < 0.05, + p < 0.1

Analyse primaire, contrôlant pour le genre, l'âge, le type de cabinet, le niveau d'urbanisation des MG et le nombre de jours ouvrés par semaine. Ces variables ne semblent pas augmenter sur la probabilité de questionner une patiente, mis à part le fait d'être une soi-même une femme.

* Chiffre basé sur les données collectées lors de l'inscription qui indiquent que les participants travaillent en moyenne 4 jours par semaine et voient en 14 femmes par jour

Déploiement national

Communiqués de presse

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
25/11/2022

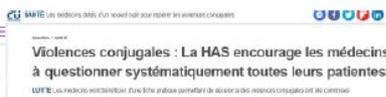
Violences faites aux femmes : la HAS publie un nouvel outil d'aide au repérage

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25/11/2022

Démocratie en santé : la HAS poursuit son engagement pour faire entendre la voix des usagers en santé

Depuis plus de 16 ans, la Haute Autorité de santé (HAS) travaille à impliquer les usagers et leurs représentants en réfléchissant à leur place et leurs contributions dans les productions, les commissions ou les instances de



Envoi de l'outil d'aide au repérage à l'ensemble des généralistes



amelipro

Chère consoeur, cher confrère,

Il est estimé que près d'un tiers des femmes dans votre salle d'attente pourraient être victimes de violences conjugales. Comme vous le savez, cette violence constitue un risque important pour leur santé. C'est la raison pour laquelle la Haute Autorité de santé (HAS) vous recommande de questionner systématiquement vos patientes, même en l'absence de signe d'alerte, pour repérer si elles ont subi ou subissent des violences au sein de leur couple.

Nous savons qu'aborder ce sujet peut être difficile. Pour vous accompagner, la HAS met à votre disposition un outil pratique, avec l'appui de l'Assurance Maladie.

Cet outil a été conçu et testé à partir d'une expérimentation impliquant plus de 1 100 médecins généralistes volontaires, afin qu'il soit le mieux adapté à votre pratique.

[Téléchargez l'outil d'aide au repérage](#)

La journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre, est l'occasion de rappeler qu'en tant que médecin généraliste, vous êtes le premier interlocuteur des victimes de violences au sein du couple, avant les forces de l'ordre et les associations.

La mobilisation de chacun d'entre nous compte. N'hésitez pas à partager cet outil avec vos consoeurs et confrères généralistes !

Sincères remerciements,
Dr Dominique Martin

Médecin-conseil national de l'Assurance Maladie

Pour plus d'actualités concernant votre profession, rendez-vous sur ameli.fr